

2-phase-tablettes de détartrage

Pastilles de détartrage pour centres de cafés automatiques JURA

UFI: 6250-10GK-U00A-V32V

Mode d'action

Tablettes de détartrage à base d'acides organiques et inorganiques spécialement conçues pour les machines à café JURA. Éliminent complètement les dépôts et les entartrages. Leur formule est précisément adaptée aux machines automatiques à spécialités de café JURA et garantit un détartrage efficace qui préserve les matériaux et augmente ainsi la durée de vie de votre machine. Elles sont également utilisables sur tous les autres objets et appareils qui s'entartrent et dans lesquels des dépôts s'accumulent, par exemple les bouilloires, les chauffe-eau, etc.

Propriétés

Pastille, carrée, bleu en haut, blanche en bas
Odeur neutre
Auteur: 8,2 - 8,8 mm
Largeur: 36 mm
Poids: 17 ± 0,5 g
Soluble dans l'eau
Temps de dissolution (0,5 l/30 °C): < 5 min

Composants

(selon Règlement (CE) n° 648/2004)

MALEIC ACID
SULFAMIC ACID
SODIUM BICARBONATE
BENZOTRIAZOLE
COLORANT

Vous trouverez d'autres informations sur les composants [ici](#)

Mode d'emploi

1. Faire dissoudre dans un récipient le contenu d'un blister (3 pastilles) avec le volume d'eau indiqué ci-dessous. Remarque: utilisez de l'eau tiède (40 °C maximum) pour accélérer la dissolution.
2. Commencez la procédure de détartrage en suivant les instructions du mode d'emploi.
3. Placez le mélange au moment indiqué dans le mode d'emploi dans le réservoir d'eau.
4. Continuez la procédure en suivant les instructions du mode d'emploi.

Proportions de mélange : IMPRESSA classe C, E, F, J : 0,5 l, tous les autres modèles IMPRESSA : 0,6 l, SUBITO : 0,7 l, JAGUA S60 : 0,4 l, JAGUA D70 : 0,3 l

Conditionnement

Boîte pliante de 3 x 3 pastilles, boîte plastique de 36 pastilles, seau de 120 pastilles.

N° Art : 61848, 62081, 62084, 64309, 70699, 70751

Informations toxicologiques et écologiques

Le produit est classé comme étant irritant, c.-à-d. qu'il peut causer des inflammations en cas de contact bref, prolongé ou répété avec la peau et les muqueuses. Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. La fonction des stations d'épuration publiques n'est pas entravée, même lors de l'ajout de grandes quantités. Le produit respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Considérations relatives à la manipulation, le stockage et l'élimination

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. À conserver au frais et au sec.

Code des déchets du produit : 20 01 29

Vous pouvez jeter les résidues dans les canalisations.

Identification des dangers

Attention

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P301+P312: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Premiers secours

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Enlever immédiatement tout **vêtement souillé ou éclaboussé**.

En cas de contact de la pastille, des poussières ou de la solution avec les **yeux**, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10-15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'**ingestion** de la pastille, des poussières ou de la solutions se rincer aussitôt la bouche et faire boire de l'eau en grandes quantités. Éviter de vomissement. Consulter un médecin.

Après contact avec la **peau**, se laver immédiatement et abondamment avec eau.

JURA Elektroapparate AG
Kaffeeweltstraße 10
CH-4626 Niederbuchsiten
Tél.: +41 (0) 62 389 82 33
jura.com

JURA Elektrogeräte Vertriebs-GmbH
Postfach 99 01 44
D-90268 Nürnberg
Tél.: +49 (0) 911 25 25 0
de.jura.com

JURA Gastro Vertriebs-GmbH
An der Zugspitze 1
D-82491 Grainau
Tél.: +49 (0) 8821 966 73 0
juragastroworld.de